

## De la nécessité de tous nous mobiliser !



C'est après des vacances, qui je l'espère vous auront permis de resserrer vos liens familiaux et après avoir reçu en août dernier le compte-rendu de notre dernière Assemblée Générale, que nous vous adressons ce 81<sup>ème</sup> bulletin.

Comme vous le verrez, les efforts de l'ARTAC dans la lutte contre le cancer se poursuivent au plan national et international, y compris auprès de l'OMS (voir la lettre ci-jointe concernant l'électrohypersensibilité).

Bien qu'elle soit la seule association de lutte contre le cancer à prendre en considération la dégradation de notre environnement, l'ARTAC reste vulnérable, en raison de sa dimension modeste.

Lors de la dernière Assemblée, très peu d'entre nous étions présents. Or une association ne peut réellement vivre que grâce à la présence de ses adhérents lors des AG et à la générosité de ses donateurs.

C'est parce que le monde d'aujourd'hui est difficile que nous nous devons d'œuvrer de façon solidaire, afin de protéger nos enfants et petits-enfants.

Nos prochaines AG auront lieu le 14 octobre prochain (voir l'encadré en bas de page). Nous espérons que vous y serez nombreux en raison de l'importance des décisions à prendre.

Pour obtenir la Reconnaissance d'utilité publique, il nous faut un nombre élevé d'adhérents présents aux AG et un exercice financier pour 2016 à l'équilibre.

Merci à tous nos précieux adhérents et donateurs de continuer fidèlement à nous soutenir.

Très cordialement,  
votre dévoué et fidèle président

Bulletin d'information cancérologique  
n°81 Septembre 2016

### Dans ce numéro :

- Formation en médecine environnementale
- Conseil exécutif de l'OMS
- AG du 3 juin 2016
- Épigénétique et marqueur du cancer
- Se protéger contre la pollution
- Agenda

**Reconnue d'intérêt général,  
l'ARTAC est habilitée à recevoir des  
dons et legs.**

**Merci d'agir en faveur des malades  
et des générations à venir.**

Association  
reconnue  
d'intérêt  
général



Pour plus de renseignements  
connectez-vous sur :

[www.artac.info](http://www.artac.info)

## Réservez-nous votre après-midi du vendredi 14 octobre

Merci de venir nombreux le vendredi 14 octobre prochain à partir de 14 heures aux Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire de l'ARTAC à la Maison des associations du 15<sup>ème</sup> (22 Rue de la Saïda, 75015 Paris).

Votre présence est indispensable pour valider les nouveaux statuts de l'ARTAC (voir page suivante).

# La vie de l'ARTAC

## Utilité Publique

Le 17 juin dernier, Dominique Belpomme et Fatou Diop ont rencontré M. Jean-Marie Martinez, responsable des associations et fondations au Ministère de l'Intérieur, en vue d'obtenir une reconnaissance d'utilité publique.

Lors de cette réunion, il nous a été demandé de :

- Faire en sorte qu'il y ait un plus grand nombre d'adhérents présents lors des AG.
- Adapter les statuts actuels en fonction des éléments qui nous ont été fournis.
- Convoquer une assemblée générale extraordinaire pour faire valider les nouveaux statuts et donner pouvoir à deux membres du Conseil d'administration, afin de procéder aux éventuelles modifications supplémentaires qui seraient demandées par le Conseil d'Etat.

## Assemblée Générale du 3 juin 2016

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés. Ainsi que l'état des comptes (excédentaires) pour l'année 2015. Le Pr Belpomme a rendu hommage aux membres du CA qui sont très actifs pour soutenir l'équipe de l'ARTAC et a remercié les membres dont le mandat a échu en 2015, et qui sont : M. Philippe Thiébaud, Me Etienne Riondet, Dr. Cécile Renson, M. Jean Huss, Dr. Raymonde Guillot et M. Patrick Espagnet. Ces membres ayant souhaité poursuivre le combat de l'ARTAC, leur mandat a été reconduit pour trois ans.



Le Pr Belpomme a également proposé les candidatures de : Me Marie-Odile Bertella-Geffroy, ancienne juge, aujourd'hui avocate ; M. Franck Laval, président de l'association Ecologie sans Frontière ; Pr Olivier Cachard, professeur de droit, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Lorraine ; M. Michel Peyraud, soutien de l'ARTAC dans la mise en vente du brevet. L'AG ordinaire du 3 Juin 2016 a accepté la nomination au CA de ces nouveaux membres.

## Conseil exécutif de l'OMS

Les **30 au 31 mai 2016**, Dominique Belpomme et Philippe Irigaray ont assisté à la **139<sup>ème</sup> session du Conseil Exécutif de l'OMS**, à Genève. A cette occasion, ils ont rencontré le Dr Maria Neira, chef du département chargé de la santé et de l'environnement à l'OMS. Celle-ci a accepté de recevoir une délégation de chercheurs qui sera composée, outre Dominique Belpomme et Philippe Irigaray, des Professeurs David Carpenter (États-Unis), Lennart Hardell (Suède) et Igor Belyaev (Slovaquie) et du pédiatre Ernesto Burgio (Italie) pour une réunion portant sur les effets des champs électromagnétiques



Cette rencontre tant attendue sera une réelle opportunité d'essayer de convaincre les responsables en charge de ce sujet à l'OMS des dangers des champs électromagnétiques.

## Cours de médecine environnementale

Les **27 et 28 Mai 2016** a eu lieu à Paris, à l'Université des Sts-Pères, la septième session du cours intensif de médecine environnementale organisé par l'ARTAC. *Voir le détail de cet évènement dans la lettre EHS&MCS n°3 jointe à ce bulletin.*



Pour plus de renseignements connectez-vous sur [www.artac.info](http://www.artac.info)

# Les recherches de l'ARTAC

## Épigénétique et suite des recherches sur le marqueur 2607/05

### Marqueur tumoral 2607/05 :

Le **29 juin dernier**, une réunion de travail a eu lieu avec deux de nos équipes de chercheurs pour faire le point sur les techniques de dosage employées, l'objectif étant de les simplifier au maximum, afin de les rendre utilisables par tous les laboratoires d'analyses biologiques. Etaient présents Dominique Belpomme, Philippe Irigaray, le Dr Sylvie Barbier et M. Clément Poletti (du Laboratoire Barbier de Metz) ainsi que le Dr. Charlotte Hinault et M. Laurent Bonesso (du CHU de Nice). Cette réunion a permis de définir les expériences restant à réaliser pour finaliser la rédaction d'un article scientifique. Les travaux reprendront dès début septembre, après la pause estivale. A noter que des discussions sont en cours avec l'Office Européen des Brevets et que l'acceptation par les Etats-Unis du brevet est l'objet de difficultés réglementaires, en cours de considération par notre cabinet de brevet. Affaire à suivre.

### Recherches de l'ARTAC en épigénétique :

Les recherches de l'ARTAC s'orientent vers l'épigénétique, un domaine au cœur des enjeux scientifiques et médicaux dans l'étude de la genèse des cancers. L'épigénétique permet de comprendre comment nos cellules, dotées d'un même patrimoine génétique, se différencient pour former des tissus aussi différents que peuvent l'être les muscles, la peau, le cœur, le cerveau, etc...

Entre les gènes, les protéines et les caractères qu'ils codent, les changements épigénétiques interviennent et modulent l'expression des gènes par différents processus impliquant des modifications structurales de la chromatine, et des protéines qui lui sont liées, sans toutefois altérer la structure de l'ADN.

### Relations avec l'Académie des Sciences :

A l'issue de la publication de son livre, le Pr Dominique Belpomme a été reçu à plusieurs reprises en juin et juillet dernier à l'Institut de France à la demande du Pr François Gros, Secrétaire Perpétuel honoraire de l'Académie des Sciences, afin de discuter des nouvelles percées des recherches actuelles mettant en lumière les liens de causalité entre environnement et cancer. Les mécanismes épigénétiques ont été au centre des discussions.



Pr DOMINIQUE BELPOMME

## Comment se protéger contre la pollution

Le dernier livre de Dominique Belpomme « Comment naissent les maladies » présente neuf recommandations essentielles pour rester en bonne santé. Nous en présentons ici les trois premières, les suivantes vous seront présentées dans nos prochains numéros.

### 1. Se protéger sur son lieu de travail

Sont à éviter :

- la proximité d'antennes relais, de lignes à haute ou très haute tension.
- l'utilisation de système Wi-Fi (les informaticiens et électroniciens sont les premières victimes concernées par les risques des maladies liées aux champs électromagnétiques).
- limiter l'utilisation du téléphonie mobile et du DECT, particulièrement pour les travailleurs exerçant une profession commerciale et privilégier un téléphone filaire.

## COMMENT NAISSENT LES MALADIES



Pour plus de renseignements connectez-vous sur [www.artac.info](http://www.artac.info)

# Comment se protéger contre la pollution ? (suite)

## 2. Choisir son lieu de vie

Il est recommandé, autant que possible :

- d'habiter à proximité d'une voie à grande circulation (hydrocarbures et poussières toxiques dans l'air) ;
- de résider près d'un garage ou d'une station à essence (à moins de 200 mètres, les vapeurs de benzène augmentent le risque de leucémie aiguë chez l'enfant) ;
- de résider près d'un aéroport (produits de combustion du kérosène) ;
- d'habiter à moins de 20 kilomètres d'un incinérateur (malgré les filtres, des substances dans les fumées ou les cendres toxiques sont cancérigènes ou inductrices de malformations congénitales chez l'enfant) ;
- de demeurer dans une zone industrielle
- de résider près d'une centrale thermique, qu'elle soit thermonucléaire, à charbon ou à gaz (risque de leucémies et de cancers) ;
- d'habiter à moins de 600 mètres d'une ligne à haute ou très haute tension (risque de leucémie chez l'enfant) ;
- de demeurer à proximité d'un transformateur électrique, d'une éolienne, d'une voie de chemin de fer électrique ou d'un pylône comportant plusieurs antennes relais (risque d'électrohypersensibilité).

## 3. Aménager son habitation avec discernement

La pollution de l'air intérieur peut être limitée grâce à un dépoussiérage régulier et à une aération suffisante, à condition que l'air extérieur ne soit pas lui-même trop pollué.

- réduire la pollution par les composés organiques volatils (COV) et le formaldéhyde (cancérigène certain) et pour cela : privilégier les peintures intérieures à l'eau plutôt que celles à l'huile, éviter les vernis nocifs, limiter les agglomérés et les meubles, tentures ou moquettes, qui utilisent des colles contenant des COV ou du formaldéhyde ;
- veiller à ce que la cuisine soit correctement ventilée afin d'empêcher l'accumulation de vapeurs toxiques ;
- pour la cuisson des aliments, privilégier l'utilisation d'une cuisinière à gaz ou en *vitrocéramique* plutôt que celle utilisant des plaques à induction, qui sont sources de champs électromagnétiques ;
- concernant l'éclairage, vérifier que toutes les prises de courant sont à la terre, et privilégier les classiques ampoules à filament plutôt que celles dites « à basse consommation » qui émettent un fort champ électromagnétique ;
- limiter l'utilisation de détergents et produits ménagers conventionnels, privilégier les produits bio ; en cas d'intolérance aux produits chimiques, utiliser, pour l'entretien ménager, le vinaigre blanc et pour la toilette ou le linge, le savon de Marseille ;
- renoncer aux parfums d'intérieur, aux herbicides pour les plantes et insecticides pour les animaux domestiques.

## Agenda 2016

**Vendredi 30 septembre** : rencontre à la Cour Pénale Internationale de La Haye avec le Juge Cuno Tarfusser, juge président à la Chambre préliminaire I.

**Samedi 8 octobre** : conférence/dédicace lors du 29<sup>ème</sup> Festival du livre de Mouans-Sartoux.

**Lundi 10 octobre à 20h** : participation au Festival de l'Ecologie et de la Nature à Woippy.

**Vendredi 14 octobre à 14h** : AG ordinaire et extraordinaire de l'ARTAC à la Maison des Associations du 15<sup>ème</sup> (22 Rue de la Saïda, 75015 Paris).

**Mercredi 19 octobre à 15h** : conférence à Bruxelles au Parlement Européen (avec débat jusqu'à 18h)

**Jeudi 20 octobre à 20h** : conférence grand public à Namur. Infos à venir sur le site [artac.info](http://artac.info)

**Jeudi 20 octobre à 20h** : Philippe Irigaray sera à la Grande fête des Ambassadeurs de l'Institut Européen d'Ecologie de feu Jean-Marie Pelt, à l'Arsenal de Metz.

Pour plus de renseignements connectez-vous sur [www.artac.info](http://www.artac.info)